



## « Des paquets d'heures non remplacées » ?

**Le 25 janvier, nous manifesterons sous les fenêtres de la ministre Oudéa-Castéra pour la création des postes nécessaires**

**Communiqué du 16 janvier 2024**

Interrogée récemment sur son choix d'inscrire ses enfants dans un établissement catholique sous contrat (ayant par ailleurs fait l'objet d'une enquête administrative), après un court passage dans l'École publique, la ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse, des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques Oudéa-Castéra l'a justifié par sa « *frustration* » face aux « *paquets d'heures qui n'étaient pas sérieusement remplacés* ».

Outre que sa version est depuis contredite, la FNEC FP-FO de Loire-Atlantique rappelle à Mme Oudéa-Castéra que, depuis des années, les ministres qui se sont succédé avant elle sous les différents gouvernements Macron n'ont eu de cesse, à grands coups de contre-réformes et de suppressions de postes, de s'en prendre à l'École publique :

- Lors du premier quinquennat Macron, Blanquer a supprimé 7 900 postes d'enseignants dans les lycées et collèges ;
- Ndiaye a supprimé 2 000 postes d'enseignants à la rentrée 2023 ;
- Attal a programmé la suppression de 650 postes d'enseignants dans les écoles publiques pour la rentrée 2024.

**Dans l'académie de Nantes**, ce sont ainsi 73 équivalents temps plein (ETP) qui sont supprimés à la rentrée 2024 dans le second degré. Dans le premier degré, 92 ETP sont supprimés. Tous les départements sont touchés. Et, puisque les remplacements ne sont pas un problème, parmi ces mesures, ce sont 10 ETP dans le vivier « remplacements » qui disparaissent d'un trait de plume.

Dès lors, pour que les absences des enseignants soient « *sérieusement remplacées* » au sein de l'École publique, la ministre Oudéa-Castéra entend-elle revenir sur ces suppressions de postes et créer les postes nécessaires ?

Face aux propos inadmissibles et méprisants de la ministre, la FNEC FP-FO de Loire-Atlantique et ses syndicats soutiennent la décision de sa coordination académique de ne pas participer à l'instance chargée d'entériner ces nouvelles suppressions de postes.

Nous appelons les personnels à se réunir en heures d'information syndicale, en assemblées générales, pour établir les revendications en postes, en heures, en personnels nécessaires pour couvrir les besoins réels des services, des établissements et des écoles.

**Nous mettrons tout en œuvre pour assurer la réussite de la grève et de la montée nationale à Paris ce jeudi 25 janvier, sous les fenêtres de Mme Oudéa-Castéra, pour défendre l'École publique, pour revendiquer les créations de postes nécessaires, en particulier dans les établissements sociaux et médico-sociaux, pour exiger un vrai statut et un vrai salaire pour les AESH !**

Nantes, le 16 janvier 2024